



Anne Drost

Associée | Montréal

anne.drost@blakes.com

Montréal: 514-982-4033

La pratique d'Anne est axée sur le droit de l'environnement, des changements climatiques, de l'énergie et des Autochtones ainsi que sur le droit minier. Anne conseille également des clients quant à des questions de responsabilité sociale des entreprises (RSE), de lobbying et d'éthique.

Anne possède une vaste expérience de toutes les étapes du développement de projets, y compris pour l'obtention des approbations de zonage et réglementaires, les évaluations environnementales et l'acquisition de droits fonciers. Elle travaille régulièrement avec des clients du secteur des transports, plus particulièrement le transport par pipeline de pétrole et de gaz naturel, de même que le transport ferroviaire.

Dans le domaine des changements climatiques, Anne possède une expertise particulière en matière d'échange de droits d'émission de carbone et d'obligations d'information. Elle conseille des clients sur des questions de conformité réglementaire ayant trait à la législation sur les changements climatiques et dans le contexte d'opérations comportant des aspects liés à l'environnement et visant des unités d'émission de gaz à effet de serre.

Dans sa pratique du droit des Autochtones, Anne conseille des clients du secteur privé dans le cadre de consultations et de négociations avec des peuples autochtones, notamment en ce qui a trait à l'élaboration de projets de ressources naturelles. À cet égard, elle fournit des conseils sur les revendications et participe à la négociation d'ententes entre les promoteurs de projet et les collectivités, comme les protocoles de consultation et les ententes sur les répercussions et les avantages. Par ailleurs, Anne agit à l'occasion pour le compte d'organismes du secteur public relativement à des questions de droits ancestraux et issus de traités. Elle a participé aux négociations historiques du gouvernement du Canada avec les Cris du Nord du Québec qui ont mené à l'Entente concernant une nouvelle relation, laquelle vise la mise en œuvre d'une convention, un règlement à l'amiable et l'autogouvernance.

En ce qui a trait à la RSE, Anne a donné des formations à des dirigeants et des représentants gouvernementaux sur le droit de la RSE au Canada et en Afrique. Elle conseille également des sociétés quant à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies, de politiques et de procédures en matière de RSE, ainsi que quant à la conformité aux nouvelles exigences juridiques et réglementaires.

Elle parle couramment le français et l'anglais.

MANDATS RETENUS

Anne a récemment :

- négocié avec des collectivités des Premières Nations du Québec et du Nouveau-Brunswick relativement à des ententes sur le financement des capacités, sur les protocoles de communications et sur les répercussions et les avantages de projets miniers et énergétiques;

- donné des conseils sur des questions liées aux changements climatiques, notamment l'information exigée par la réglementation et les échanges de droits d'émission de carbone;
- pris part à des vérifications diligentes environnementales pour le financement de projets miniers et de parcs éoliens;
- participé à des négociations sur des opérations de financement et de coentreprise visant des puits d'exploration pétroliers et gaziers;
- fourni une assistance dans le cadre des négociations menées par le gouvernement du Canada avec les Cris du Nord du Québec visant la mise en œuvre d'une convention et un règlement à l'amiable.

PRIX ET RECONNAISSANCE

Anne est reconnue comme une avocate de premier plan par les publications suivantes :

- *The Best Lawyers in Canada 2017-2019* (droit de l'énergie);
- *The Legal 500 Canada 2018* (droit des Autochtones);
- *The Canadian Legal Lexpert Directory 2018* (recommandée à maintes reprises – droit des Autochtones, énergie (pétrole et gaz) et mines);
- *The Best Lawyers in Canada 2017* (droit de l'énergie);
- *Benchmark Canada: The Definitive Guide to Canada's Leading Litigation Firms & Attorneys* – édition 2015 (étoile nationale : énergie et ressources naturelles).

PUBLICATIONS

[Coauteure: Codes de conduite responsable des entreprises : Vos bonnes intentions pourraient-elles vous lier?](#)

Bulletin Blakes, 6 décembre 2018.

[Coauteure: Entrée en vigueur du nouveau Règlement sur la compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques](#)

Bulletin Blakes - Environnement, 25 septembre 2018.

[Coauteure: Québec modifie sa réglementation en matière d'efficacité énergétique et poursuit la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030](#)

Bulletin Blakes – Environnement, 17 août 2017.

[Coauteure: Entrée en vigueur du nouveau règlement sur l'efficacité énergétique au Canada](#)

Bulletin Blakes - Environnement, 5 juillet 2017.

[Coauteure: La notion d'acceptabilité sociale au coeur d'une décision récente de la Cour supérieure du Québec](#)

Bulletin Blakes - Environnement, 29 juin 2017.

[Auteure: New Due Diligence Guidance for Responsible Business Conduct](#)

Bulletin Blakes - Gouvernance, 7 février 2017.

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Anne est chargée de cours à la faculté de droit de l'Université McGill. Elle y a donné des cours sur le droit et le développement international, le droit de l'énergie et les changements climatiques, l'aménagement du

territoire, le droit de l'environnement et le droit municipal.

Elle est la présidente du conseil de BioFuelNet Canada, un ancien réseau de centres d'excellence pour l'avancement de la recherche sur les biocarburants et leur développement au Canada.

Elle est membre de l'Association du Barreau canadien, de l'Association Pipeline du Québec, du New England – Canada Business Council, de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs ainsi que de Women in Mining Canada.

Anne est membre d'un groupe de travail constitué sous les auspices du Réseau canadien du Pacte mondial des Nations Unies visant à aider Global Action Canada à élaborer un manuel canadien des principes directeurs de l'OCDE en matière de conduite responsable des entreprises.

FORMATION

LL. M., Vermont Law School (É.-U.), Droit de l'environnement international et américain – 1998

dmise au barreau du Québec – 1994

LL. B., B.C.L., Université McGill – 1993